

Conférence sociale : la méthode ne peut remplacer les choix politiques !

La Conférence sociale, tenue les 9 et 10 juillet, a été voulue par le Président de la République comme un grand moment de « dialogue social », pour rompre avec la méthode du gouvernement précédent, marquée par le mépris et le refus de toute véritable négociation (rappelons le dossier des retraites en 2010). Ces deux journées constituent effectivement l'ouverture d'un espace de débat entre le gouvernement, les organisations syndicales, le patronat et les représentants des collectivités territoriales. L'ouverture n'a pourtant pas été totale : l'Union syndicale Solidaires n'a pas eu accès à tous les débats, des associations représentatives du mouvement social (mouvements de chômeurs, mouvements féministes...) n'ont pas été invitées, alors qu'elles sont directement concernées par les thèmes discutés.

Cette conférence sociale s'est conclue par une « feuille de route » conséquente par la diversité des sujets. Mais au-delà de la question de méthode, reste la question des choix à faire, des orientations à donner par le gouvernement face aux urgences sociales. Au-delà des débats programmés, des mesures immédiates s'imposent : revalorisation substantielle du SMIC, des minimas sociaux, des bas salaires, arrêt des suppressions d'emplois du secteur public, réquisition des logements vides...

Emploi, formation, salaires et pensions, égalité entre les femmes et les hommes, conditions de travail, redressement productif, protection sociale, services publics : ces questions appellent des réponses ambitieuses opposées à celles mises en œuvre précédemment. Partage des richesses, égalité des droits et accès de toutes et tous à ces droits fondamentaux doivent être des priorités. Cela nécessite de ne plus laisser les marchés financiers imposer leur diktat sur les choix économiques et sociaux. De ce point de vue, nous regrettons que le premier défi cité par le Président de la République ait été celui du redressement des comptes publics et de la charge de la dette, sans s'interroger sur celle-ci (ses réalités, sa légitimité, son montant, à qui elle profite...). Les lettres de cadrage, adressées aux différents ministres, pour la préparation du budget 2013 s'inscrivent dans la réduction des dépenses publiques. Ces orientations sont porteuses de récession, d'inégalités sociales, non de relance et de justice sociale. Alors qu'il y aurait besoin de créations massives d'emplois, l'annonce de la stabilité de l'emploi public signifie un trait tiré sur les dizaines de milliers de suppressions des dernières années et des redéploiements entre ministères.

Ces orientations pèseront sur les suites réservées aux questions ouvertes par la Conférence sociale (retraites, revalorisations du SMIC, sécurisation de l'emploi, avenir des services publics, égalité professionnelle femmes/hommes...). Le financement de la protection sociale est un des grands chantiers de la « feuille de route ». L'Union syndicale Solidaires refuse que ce débat soit posé à travers le (mauvais) prisme du « coût du travail », leitmotiv permanent du patronat. Le financement actuel ne pèse pas sur les salaires mais sur les profits et son basculement sur la CSG reviendrait à toucher directement le pouvoir d'achat des salarié-es puisque plus de 70 % des recettes de la CSG sont générés par les salarié-es.

L'objectif fixé par François Hollande de construire du « compromis positif », dans ce contexte d'austérité, va se heurter aux positions patronales qui veulent plus de déréglementation du droit du travail, de flexibilité, de baisses des cotisations sociales et même l'inscription dans la Constitution de la « liberté d'entreprendre », en réalité la liberté d'exploiter celles et ceux qui travaillent !

Pour l'Union syndicale Solidaires, il faudrait au contraire un encadrement plus important des entreprises : fiscalité favorisant l'investissement et les salaires (plutôt que les actionnaires), responsabilité des grands groupes donneurs d'ordre vis-à-vis de leur sous-traitants, droits nouveaux pour les salarié-es et les représentant-es dans les CE...

L'Union syndicale Solidaires participera aux débats issus de la Conférence sociale et y portera ses revendications.

L'Union syndicale Solidaires considère qu'il y a nécessité dans les semaines et mois qui viennent que les salarié-es se fassent entendre sur leurs revendications. Sans mobilisation dans les entreprises et les services publics, il n'y aura pas de « compromis positif » favorable aux salarié-es, aux jeunes, aux chômeurs/chômeuses et aux retraité-es !